

REALISATION D'UN DIAGNOSTIC SOCIAL SUR LE QUARTIER BINCHE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : REALISATION D'UN DIAGNOSTIC SOCIAL SUR LE QUARTIER BINCHE

Mode de passation : MARCHÉ DE TRAVAUX

PROCEDURE ADAPTEE suivant article 28 du Code des Marchés Publics

Mode de dévolution : Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

Offre de base obligatoire au présent marché consiste en l'achat d'une prestation intellectuelle pour la réalisation d'un diagnostic de territoire sur le quartier Binche.

L'opérateur économique devra obligatoirement répondre à l'offre de base.

Variante : les variantes ne sont pas autorisées.

Délais d'exécution :

Réalisation du diagnostic : entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2015.

Les prix sont fermes, définitifs, non révisables et non actualisables.

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Modification de détail au dossier de consultation : La Ville de Maromme se réserve le droit d'apporter au plus tard une semaine avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Date limite de remise des offres

➤ **Le 12 août 2015 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre pour : "Diagnostic de territoire quartier Binche"

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **Le 12 août 2015 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé :**

<https://marchespublics.adm76.com>

(La copie de sauvegarde est fortement conseillée)

OBTENTION ET REMISE DU D.C.E.

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr ou sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

PIECES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE :

NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, DC6, NOTI 2 téléchargeables gratuitement.

Les déclarations et attestations sur l'honneur visées à l'Article 45 du Code des Marchés Publics

- Les déclarations, certificats et attestations suivantes prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics :
 - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
 - la déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;
 - les certificats et déclarations sur l'honneur mentionnés à l'article 46 ;
 - les documents ou attestations figurant à l'article R. 324-4 du code du travail ;
- Attestations URSSAF
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- R.I.B ou R.I.P
- **Pièces contractuelles à la remise de l'offre :**
 - Acte d'Engagement (A.E.) entièrement complété par les représentants de l'entreprise dûment habilités, paraphé et signé ;
 - Cahier des clauses particulières (C.C.P.) à accepter sans modification, paraphé et signé;
 - Note méthodologique sur le déroulement du diagnostic avec rétro planning et descriptif détaillé des moyens dédiés à la réalisation de l'étude.

JUGEMENT DES OFFRES :

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants classés par ordre décroissant d'importance. Pour ce faire, la méthode ci-dessous, correspondant à une pondération utilisée.

Les critères suivants sont pris en considération :

1° Prix : 60 %

2° Mémoire technique détaillé : 40%

- supports de restitution et méthodologie proposée 30 %
- délai de réalisation 10 %

La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus (et retiendra l'offre présentant le meilleur résultat).

Le critère de choix retenu sera l'offre «économiquement la plus avantageuse ».

Elimination des candidats

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément à l'article 52 du Code des Marchés Publics.

- candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces demandées
- candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.

Renseignements :

D'ordre administratif : Secrétariat du Pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

D'ordre technique : Mme Berrichi chargée de mission des études sectorielles

Tél. 02 32 82 22 03 Fax : 02 32 82 22 27

Mail : caroline.berrichi@ville-maromme.fr

- **Langue utilisée** : Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

- **Unité monétaire** : Le marché sera conclu en Euros.

Date d'envoi du présent avis : le 10 juillet 2015